

La Semaine Religieuse

DE

Québec

Vol. XIV

Québec, 21 septembre 1901

No 5

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V.-A. HUARD

SOMMAIRE

Calendrier, 65. — Les Quarante-Heures de la semaine, 65. — A. S. A. le Duc de Cornouailles et d'York, 66. — Adresse présentée par S. G. Mgr L.-N. Bégin, 66 — Adresse présentée par M. l'abbé O.-E. Mathieu, 68. — L'Œuvre de la Sainte Enfance, 71. — Chronique diocésaine, 72. — Messe votive du Sacré-Cœur le premier vendredi du mois, 75. — La persécution religieuse en France, 77. — Le Véné-
rable Claude de la Colombière, 78. — bibliographie, 80.

Calendrier

| | | | |
|----|--------|-----|--|
| 22 | DIM. | b | XVII après Pent. et 4 sept. N.-D. des Sept Douleurs, <i>dbl. maj.</i> <i>Kyr.</i> de la Ste. Vge. Prose, <i>Stabat.</i> Il Vép. mém. du suiv., de S. Thomas de Villeneuve, (II Vép.), du dim. et de Ste. Thècle, M. |
| 23 | Lundi | †r | S. Lin, pape et martyr. |
| 24 | Mardi | b | N.-D. de la Merci, <i>dbl. maj.</i> |
| 25 | Mercr. | †vr | De la férie. |
| 26 | Jendi | †b | Du S. Sacrement. |
| 27 | Vend. | †r | SS. Côme et Damien, martyrs. |
| 28 | Samé. | †r | S. Wenceslas, duc de Bohême, martyr. |

Les Quarante-Heures de la semaine

22 septembre, Sainte-Christine. — 23, Saint-Ferdinand. —
25, Sainte-Croix. — 26, Saint-Bernard. — 27, Sainte-Anastasia.

A S. A. R. le Duc de Cornouailles et d'York

L'ÉGLISE DE QUÉBEC ET L'UNIVERSITÉ LAVAL

Lundi, le 16, S. G. Mgr l'Archevêque de Québec, entouré de NN. SS. les évêques de Nicolet et de Chicoutimi et d'un nombreux clergé, et M. le Recteur de l'université Laval, accompagné du corps universitaire au complet, ont présenté, dans la grande salle de l'université, les adresses suivantes à Son Altesse Royale le Duc de Cornouailles et d'York.

Adresse présentée par S. G. Mgr L.-N. Bégin

ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC

A Son Altesse Royale George-Frédéric-Albert, Duc de Cornouailles et d'York, Duc de Rothesay, Prince de Saxe-Cobourg & Gotha, Duc de Saxe, Comte de Carrich et Inverness, Baron de Renfrew et de Killarney, Seigneur des Iles et Grand Sénéchal d'Ecosse, Chevalier de la Jarretière, Membre du Conseil Privé, Chevalier du Chardon, Chevalier de Saint-Patrice; Grand-Croix de St-Michel et St-Georges, &c. &c. . .

Qu'il plaise à Votre Altesse Royale,

La visite de Votre Altesse Royale fait naturellement revivre dans notre esprit le souvenir des fêtes mémorables de 1860. Nous nous rappelons les démonstrations enthousiastes par lesquelles fut accueilli sur les bords du St-Laurent l'illustre visiteur, qui s'appelaient alors le Prince de Galles, et qui est devenu depuis, sous le nom d'Edouard VII, notre Roi glorieusement régnant.

C'est un grand bonheur pour nous de pouvoir saluer, en Votre Altesse Royale, le fils du Prince qui produisit alors une si favorable impression sur ses futurs sujets du Canada.

Les quarante et une années écoulées depuis cette date ont amené bien des changements. La mort a enlevé à l'affection de ses sujets la noble Reine qui nous gouvernait alors avec tant de bienveillance et de sagesse. Permettez-nous, Altesse Royale, de redire une fois de plus, en cette circonstance solennelle, de quelle respectueuse estime nous entourions l'illustre Souveraine, et quels regrets, ici comme ailleurs, l'ont accompagnée au tombeau !

Mais elle
succédé sur
seulement de
qualités. Vo
sonne, avec
pleurons, l'in
lir son immen
peuple vous
comme une v
L'Eglise de
d'allégresse, e
ici, en son noi
plus respectu
bienvenue.

En rempliss
aux traditions
L'histoire d
l'Eglise Cathol
d'Angleterre et
ni les malheur
armes avait pu
maîtriser les
dans la voie d'i
germer, à trav
plante vivace d
il ne fallait rien
Et tous ceux qt
veilleuse efficac
ment, d'ordre et
Il n'est pas ai
canadien-frança
compatriotes Po
ils pouvaient poi
affrontés, le sang
bien plus éloque
ne saurait être n
L'Eglise Catho
fait naître et d'e
enfants, religion

Mais elle n'est pas morte tout entière. Dans le fils qui lui a succédé sur le trône, nous avons salué avec joie l'héritier non seulement de sa puissance, mais encore de ses hautes et nobles qualités. Vous nous apportez, Altesse Royale, dans votre personne, avec le souvenir de la Gracieuse Souveraine que nous pleurons, l'image vivante du Prince illustre qui vient de recueillir son immense héritage. Il n'est donc pas étonnant que notre peuple vous acclame avec transport et s'apprête à vous tracer comme une voie triomphale sur les rives de notre grand fleuve.

L'Eglise de Québec entre volontiers dans ces sentiments d'allégresse, et il nous est particulièrement agréable de venir ici, en son nom, offrir à Votre Altesse Royale l'expression des plus respectueux hommages et lui souhaiter la plus cordiale bienvenue.

En remplissant ce devoir, nous sommes sûrs de rester fidèles aux traditions de cette Eglise et au véritable esprit qui l'anime.

L'histoire de notre pays démontre jusqu'à l'évidence qu'à l'Eglise Catholique revient l'honneur d'avoir créé entre le trône d'Angleterre et le peuple canadien-français des liens solides que ni les malheurs ni les séductions n'ont pu rompre. La force des armes avait pu conquérir le pays et soumettre les corps; pour maîtriser les âmes, pour faire entrer les esprits et les cœurs dans la voie d'une obéissance respectueuse et fidèle, pour faire germer, à travers les souvenirs d'un passé toujours cher, la plante vivace d'une inébranlable loyauté au pouvoir nouveau, il ne fallait rien moins que l'autorité douce et forte de l'Eglise. Et tous ceux qui ont lu notre histoire savent avec quelle merveilleuse efficacité elle s'est employée à cette œuvre d'apaisement, d'ordre et de loyale subordination.

Il n'est pas aisé, aujourd'hui, de contester la loyauté du peuple canadien-français. Des événements récents ont fourni à nos compatriotes l'occasion de montrer jusqu'à quelles extrémités ils pouvaient pousser l'affirmation de ce sentiment. Les dangers affrontés, le sang répandu, la vie sacrifiée sont des témoignages bien plus éloquents que tous les discours, et dont la sincérité ne saurait être mise en doute.

L'Eglise Catholique revendique à bon droit l'honneur d'avoir fait naître et d'entretenir ces sentiments de loyauté. Pour ses enfants, religion et patrie sont deux choses inséparables. Ils

les veulent toutes les deux intactes et respectées. Les dogmes et les pratiques de leur foi servent de fondement au dévouement de leur patriotisme. Et quand on les voit mourir sur un champ de bataille pour défendre la couronne, on peut être sûr qu'ils n'hésiteraient pas davantage à verser leur sang pour sauver l'intégrité de leur foi. Ces deux sentiments s'harmonisent en se complétant. Tous les deux inspirent les grandes et nobles actions, et tous les deux méritent le respect et commandent l'admiration.

Cette foi catholique, nous en sommes ici les gardiens vigilants; ces Canadiens catholiques, si loyaux à la couronne d'Angleterre, nous étendons sur eux notre sollicitude pastorale. Nous nous inspirons de cette foi, et nous nous faisons l'interprète de ce peuple en venant aujourd'hui déposer aux pieds de Votre Altesse Royale, l'hommage de notre fidèle attachement à l'illustre famille qu'Elle représente si dignement.

Nous prions Son Altesse Royale, votre noble épouse, d'agréer, en même temps que nos humbles respects, les vœux que nous formons pour que son séjour sur la terre canadienne soit agréable.

A ces hommages et à ces vœux nous ajoutons nos prières pour que Dieu bénisse Votre Altesse Royale, qu'il lui prépare une longue et heureuse carrière, et que, réalisant nos espérances, il donne un jour, en votre personne, au trône d'Angleterre, un souverain tel qu'il en faut au bonheur des peuples et tel que l'Eglise les souhaite pour ses enfants.

Adresse présentée par M. l'abbé O.-E. Mathieu

RECTEUR DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

A Son Altesse Royale George-Frédéric-Ernest Albert, duc de Cornwall et d'York, duc de Rothesay, Prince de Saxe-Cobourg et Gotha et duc de Saxe; comte de Carrich et d'Inverness, Baron de Renfrew et de Killarney, Seigneur des Isles et Grand Sénéchal d'Ecosse, K. G., P. C., G. C. M. G., G. C. V. O., LL. D., D. C. L., etc., etc.,

Qu'il plaise à Votre Altesse Royale,

ADRE
 Votre Altesse Royale
 Canada et l'Angleterre
 encouragem
 qu'elle appr
 qu'elle contr
 les plus note
 L'université
 que c'est à
 quante-deux,
 Charte Royal
 versité canad
 quable est la
 noblesse de se
 des plus belles
 L'université
 en dix-huit-c
 Prince de Gal
 de ses professe
 ie jeune Prin
 tout l'attacha
 déjà de promes
 Cet intérêt e
 manifester par
 rante ans, a été
 dernier, donnai
 cinq cents élève
 L'université l
 à ses bienfaiteu
 citoyens éclairé
 élèves sont part
 partout ils font
 et par leur amou
 La langue qu
 enseignements q
 nuire à leur loys
 Ils sont ferme
 vie nationale; ils
 nation qui détie
 compte quatre ce

Votre Altesse vient à peine de mettre le pied sur le sol du Canada et l'université Laval reçoit sa visite. C'est un grand encouragement qui lui est donné, c'est un insigne honneur qu'elle apprécie, c'est une nouvelle dette de reconnaissance qu'elle contracte envers la famille royale dont elle a reçu déjà les plus notables bienfaits.

L'université Laval a la mémoire du cœur. Elle n'oublie pas que c'est à Westminster, le huit décembre dix-huit-cent-cinquante-deux, qu'a été signée par S. M. la Reine Victoria, la Charte Royale qui donne l'existence civile à la première université canadienne française du Dominion. Ce document remarquable est la meilleure preuve de la largeur de vues et de la noblesse de sentiments de la Reine, dont la vie fera le sujet d'une des plus belles pages de l'histoire du dix-neuvième siècle.

L'université Laval n'oublie pas non plus la visite que lui fit en dix-huit-cent-soixante S. M. le Roi Edouard VII, alors Prince de Galles. Les règlements de notre institution, le zèle de ses professeurs, l'activité de ses élèves, tout sembla intéresser le jeune Prince au cœur généreux, à l'intelligence brillante; tout l'attacha à notre œuvre encore jeune, mais pourtant pleine déjà de promesses et de grandes espérances.

Cet intérêt et cet attachement, le Prince de Galles voulut les manifester par la fondation d'un prix qui, depuis plus de quarante ans, a été accordé chaque année, et qui, au mois de juin dernier, donnait lieu à un concours auquel ont pris part plus de cinq cents élèves.

L'université Laval croit avoir témoigné de la reconnaissance à ses bienfaiteurs. Depuis près de cinquante ans, elle forme des citoyens éclairés et des chrétiens convaincus. Aujourd'hui ses élèves sont partout dans les différentes parties du Dominion, et partout ils font honneur à leur Alma Mater par leur conduite et par leur amour du travail.

La langue qu'ils parlent, la religion qu'ils pratiquent, les enseignements qu'ils ont reçus dans notre maison, sont loin de nuire à leur loyauté.

Ils sont fermement attachés aux conditions présentes de leur vie nationale; ils sont fiers de vivre à l'ombre du drapeau d'une nation qui détient un cinquième de la terre habitable; qui compte quatre cents millions de sujets, qui fait à elle seule un

Mathieu

Albert, duc de
Saxe-Cobourg
& d'Inverness,
Isles et Grand
V. O., LL. D.,

es dogmes
évouement
un champ
sûr qu'ils
our sauver
issent en se
et nobles
ommandent

diens vigi-
ronne d'An-
pastorale.
sons l'inter-
ux pieds de
tachment à

ise, d'agréer,
ux que nous
e soit agréa-

nos prières
l lui prépare
s espérances,
ngleterre, un
es et tel que

tiers du commerce du monde, qui marche à la tête des peuples comme puissance coloniale, industrielle et commerciale. Ils apprécient les avantages de la liberté dont ils jouissent. Ils voient avec plaisir leurs institutions, leurs œuvres s'épanouir sans entraves, entourées du respect que leur mérite le dévouement qui les a fait naître et qui les soutient. Ils travaillent avec zèle et sans relâche au bonheur, à la prospérité du pays dont ils sont les citoyens dévoués.

Les élèves de l'université appartiennent à la classe dirigeante de la société. Ils ont sur leurs concitoyens l'influence que donnent le talent, la science et l'honnêteté. Leurs sentiments sont les sentiments de tous ceux qui les entourent. Ils se sentent heureux, et leur bonheur est celui de tout le peuple. Aussi, en prenant contact avec la population française de notre Province, vous serez sans doute frappé d'un certain air de contentement, de joie, de bonheur, que vous ne remarquerez peut-être pas ailleurs au même degré.

Un de nos meilleurs écrivains, que l'université a l'honneur d'avoir pour professeur, a publié tout récemment un livre sur Québec. Il écrit que notre vieille capitale est un véritable « écrin de pierres précieuses, une châsse de reliques historiques, un musée de peintures dont tous les tableaux sont signés par le divin Artiste, un plant de France cultivé par Albion. »

Puissent Vos Altesses Royales partager l'enthousiasme de notre professeur ! Puissent-elles, parmi les souvenirs qu'elles apporteront de leur séjour à Québec, garder celui de notre université ! Il est certain qu'elle comprend toute l'importance de la mission qui lui est confiée, qu'elle veut sincèrement faire du bien, et Vos Altesses Royales auront à jamais sa plus vive reconnaissance et son plus sincère attachement.

Votre Altesse Royale daigne accepter un diplôme de notre humble université. C'est un grand honneur pour notre institution, c'est une preuve évidente de l'intérêt qu'Elle prendra à son développement, c'est un gage de la protection bienfaisante qu'Elle lui accordera.

Que Votre Altesse daigne recevoir l'expression de nos sincères remerciements et de notre profonde gratitude.

La Prop
par une je
cot ; la Sai
par Mgr d
prélat a lai
tus et de
succès inot
1840 et 184
chers canad
dont il mé
parvint à in
pagation de
aumônes les
et la civilisat
un Pater et
çois-Xavier,
semaine. La
catholiques,
nés et leur p
d'une éducati
un Ave Mari
priez pour no
Le Conseil
réunissait pou
dence du vén
la première c
de \$4,000.00.
sa devancier
monde entier,
ses recettes et
on voit que l
Comme on l'a
gation de la
pas à l'Allem
France vient

L'Œuvre de la Sainte Enfance

A QUÉBEC

La Propagation de la Foi avait été fondée, en 1822, à Lyon, par une jeune et sainte fille, mademoiselle Pauline-Marie Jaricot; la Sainte-Enfance fut établie, dix ans plus tard, à Paris, par Mgr de Forbin-Janson, évêque de Nancy. On sait que ce prélat a laissé au Canada un souvenir impérissable de ses vertus et de son éloquence apostolique, et qu'il prêcha avec un succès inouï dans les diocèses de Québec et de Montréal en 1840 et 1841. De retour en France, il parlait sans cesse de ses chers canadiens, mais aussi de son œuvre de la Sainte-Enfance, dont il méditait depuis longtemps déjà la fondation et qu'il parvint à inaugurer au mois de mai 1842. L'Œuvre de la Propagation de la Foi a pour but d'aider par des prières et des aumônes les missionnaires catholiques qui vont porter la foi et la civilisation au milieu des peuples infidèles. Les prières sont un *Pater* et un *Ave* chaque jour avec l'invocation : « Saint François-Xavier, priez pour nous. » L'aumône est d'un sou par semaine. La Sainte-Enfance fait appel à la charité des enfants catholiques, pour sauver la vie aux enfants infidèles abandonnés et leur procurer la grâce du Baptême ainsi que le bienfait d'une éducation chrétienne. Aumône : un sou par mois ; prière : un *Ave Maria* chaque jour avec l'invocation : « Vierge Marie, priez pour nous et pour les pauvres petits enfants infidèles. »

Le Conseil central qui a la haute direction de l'Œuvre, se réunissait pour la première fois, le 20 juin 1843, sous la présidence du vénéré fondateur ; le 18 mars suivant, on procédait à la première distribution des fonds qui s'élevaient à la somme de \$4,000.00. Cette admirable association, encouragée comme sa devancière par les Souverains Pontifes et les évêques du monde entier, n'a cessé depuis de se développer et d'accroître ses recettes et ses aumônes. D'après le dernier compte-rendu, on voit que le Conseil de Paris a reçu, en 1900, \$540,000.00. Comme on l'a vu, c'est la France qui donne le plus à la Propagation de la Foi ; mais pour la Sainte-Enfance, elle cède le pas à l'Allemagne qui fournit à elle seule \$240,000.00 ; la France vient ensuite avec \$200,000.00. La Belgique donne

\$80,000.00, l'Italie, \$50,000.00, les Etats-Unis, \$20,000.00, et le Canada, \$3,600.00. En 1900, la distribution de la somme totale des aumônes, c.-a.-d. \$540,000.00, a compris 199 allocations confiées aux mains des dix-neuf principales congrégations religieuses qui se partagent le monde des missions. Le Canada a reçu sa part, et NN. SS. Langevin, Grandin, Pascal et Grouard émarginent au budget pour la somme de \$3,700.00.

La Sainte-Enfance a été établie à Québec en 1852, et c'est madame Vital Têtu qui en a été ici la fondatrice. Le diocèse de Québec a envoyé à Paris, jusqu'à 1900 inclusivement, la somme de \$72,107.68. Parmi les paroisses qui se sont distinguées par leur générosité et le chiffre élevé de leurs contributions, je mentionnerai, après Notre-Dame de Québec, Saint-Roch des Aulnaies qui occupe ainsi le second rang, Deschambault, l'Ancienne-Lorette, Saint-Augustin, Saint-Pascal. Les élèves des Ursulines de Québec montrèrent dès le commencement un zèle admirable pour l'Œuvre de la Sainte-Enfance. Elles ont déjà donné près de \$ 6000.00, et elles ont l'honneur d'avoir en Chine, une modeste église dédiée à sainte Angèle et dont elles procurent l'entretien. Aussi est-il vrai de dire qu'il n'y a pas de plus belle œuvre que celle-là à enseigner aux enfants, de plus sainte à leur faire pratiquer. « Je voudrais, a écrit Sa Sainteté Léon XIII, que tous les enfants catholiques fussent membres de la Sainte-Enfance. »

En travaillant dès leur bas âge à se sanctifier par la pratique de la plus grande des vertus, ils contribuent aussi efficacement au salut des enfants infidèles, dont plus de 12 millions ont été baptisés et envoyés au ciel depuis l'établissement de la Sainte-Enfance.

H. T.

Chronique diocésaine

QUÉBEC

Nominations ecclésiastiques. — Par décision de Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de Québec, ont été nommés :

M. l'abbé C.-F. Dupont, professeur au Collège Sainte-Anne de la Pocatière.

M. l'abbé
 " "
 " "
 — Mon
 septembre
 tion à Kir
 Intercolon
 De là Si
 où l'on vie
 paroisse de
 la rivière
 érection ce
 Monseign
 pieux fidèle
 église qu'ils
 L'après-m
 en plein air
 poids collec
 curé de Jac
 ches étaient
 — Sa Gran
 Srs de la Cl
 mois.
 — La reti
 faite, cette s
 par le R. P.
 La retrait
 terminera au
 — La sem
 de Québec, di
 mandant, M.
 M. Kleckow
 senter ses he
 dix heures dt
 Marois, vicai
 secrétaire, est
 visite au com
 rine a présent
 salve de treize

M. l'abbé P. Vincent, vicaire à Saint-Jean d'Eschaillons.

“ “ W. Proulx, vicaire au Cap Saint-Ignace.

“ “ Sylvio Deschènes, vicaire à Saint-Joseph de Beauce.

— Monseigneur l'Archevêque est allé visiter samedi, le 14 septembre, les travaux d'une petite chapelle qui est en construction à Kingsburg, comté de Mégantic, sur le chemin de fer Intercolonial.

De là Sa Grandeur s'est rendue à Notre-Dame de Lourdes où l'on vient de bâtir et de terminer une très jolie église. Cette paroisse de Lourdes est agréablement située sur les bords de la rivière Bécancour, et s'est beaucoup développée depuis son érection ces années dernières.

Monseigneur y assista à la messe paroissiale, et adressa aux pieux fidèles des félicitations bien méritées au sujet de la belle église qu'ils viennent de construire.

L'après-midi, Mgr l'Archevêque était à Plessisville, et y fit, en plein air, la bénédiction d'un carillon de trois cloches, du poids collectif de 6000 livres. Sermon par M. l'abbé Eug. Roy, curé de Jacques-Cartier. Dès avant dix heures du soir, les cloches étaient installées au clocher et y sonnaient à toutes volées.

— Sa Grandeur voulut aussi visiter le nouveau couvent des Srs de la Charité. Ce bel établissement sera ouvert dans un mois.

— La retraite annuelle des élèves du Grand Séminaire s'est faite, cette semaine, et se terminera demain. Elle a été prêchée par le R. P. Alp. Lemieux, Rédemptoriste de Montréal.

La retraite du Petit Séminaire, commencée mercredi soir, se terminera aussi demain matin.

— La semaine précédente, peu après l'arrivée, dans le port de Québec, du vaisseau de guerre français le *D'Estrées*, son commandant, M. H. Suisse, capitaine de frégate, accompagné par M. Kleckowski, consul général de France au Canada, vint présenter ses hommages à Mgr l'Archevêque. Et samedi, le 14, à dix heures du matin, Sa Grandeur, accompagnée de Mgr C.-A. Marois, vicaire général, et de M. l'abbé Laflamme, assistant secrétaire, est allée à bord du navire français pour rendre sa visite au commandant Suisse. A l'arrivée, l'infanterie de marine a présenté les armes à Mgr l'Archevêque, et au départ une salve de treize coups de canons fut tirée en son honneur.

Dimanche, la moitié de l'équipage du *D'Estrées* vint assister à la grand'messe, à la Basilique. On donna une place d'honneur au bas-cœur, à ces enfants de la France. Détail à noter : le prie-Dieu, où s'agenouilla leur commandant, était recouvert d'un riche tapis donné jadis à l'église cathédrale par le roi Louis XIV et portant les armes royales. Au prône M. le curé Faguy souhaila, dans un délicat langage, la bienvenue aux marins français, et, de la paraphrase des diverses parties de l'écusson de la province de Québec, sut très heureusement tirer des considérations patriotiques qui impressionnèrent vivement l'auditoire (1).

À l'arrivée des marins du *D'Estrées*, mais surtout à leur sortie de la Basilique, la foule qui remplissait les rues avoisinantes ne put se contenir et acclama longuement et avec enthousiasme la colonne française.

— Ce même dimanche, 15 septembre, les soldats catholiques faisant partie des troupes réunies à Québec pour la visite du duc d'York, sont venus entendre la messe à la chapelle du Séminaire. Ces régiments qui arrivaient de leurs divers campements, et les fanfares guerrières qu'on entendait de tous côtés, tout cela redonnait à la vieille ville une physionomie militaire qui rappelait, aux citoyens un peu âgés bien des souvenirs d'antan.

— Les journaux quotidiens ont donné la description détaillée des fêtes extrêmement brillantes qui ont signalé, à Québec, le séjour de L. A. R. le duc et la duchesse d'York. Nous croyons que l'éclat de ces démonstrations sera difficilement surpassé en aucun autre endroit du Canada. Tout cela fournit la preuve, déjà donnée mille et une fois, que la cité la plus catholique et la plus française de l'Amérique britannique n'entend le céder à personne, quand il est question d'affirmer sa parfaite loyauté au trône de l'Empire.

C'est dans le but de dégager une constatation du même genre que nous voulons signaler particulièrement la richesse des décorations dont l'on a orné l'extérieur de la Basilique, de l'Archevêché et de l'Université. — Nous espérons que, en temps et

(1) Dans l'après-midi, le commandant Suisse vint rendre visite à M. le curé de la Basilique, et lui demanda une copie de son allocution du matin pour l'afficher à son bord !

lieu, ou
du 16, n
ne surp
tation d
monté d
peaux, c
gracieux
anglaise
tout l'a
lettres d
le texte
les impre
Sur la fa
royales.
façade de
Prince d
visiteurs
étendards
milieu po
King ; et
et George.
Il convi
tion a été
concours
A la Ba
anent rem

Messe vo

La Sem
lignes les
Cœur, le I
dans lesque
qui intéress
la pratique
Par le d

lieu, on en gardera fidèle souvenance... Durant cette journée du 16, nous avons entendu dire à beaucoup de personnes que rien ne surpassait en ville, comme œuvre de goût parfait, l'ornementation des deux façades du palais archiépiscopal. Le portique surmonté d'une belle couronne ducal, avec sa décoration de drapeaux, de tentures et de plantes vivantes, avait un aspect tout gracieux. Du reste, tout l'édifice était pavoisé aux couleurs anglaises, canadiennes et françaises. Mais ce qui attirait surtout l'attention, c'étaient les inscriptions qui couraient, en lettres d'or sur fond rouge, le long des étages du palais. Voici le texte de ces inscriptions qui résume, en leur bref langage, les impressions, les sentiments et les souhaits de la circonstance. Sur la façade principale, on lisait : *Longue vie à leurs Altesses royales. — Domus tua felix — Thronus firmus jugiter.* Sur la façade de la rue, à l'étage supérieur, on lisait : *Albert-Edouard, Prince de Galles, 1860* ; au rez-de-chaussée : *Bienvenue à nos visiteurs royaux.* Entre ces deux inscriptions, trois grands étendards couvraient une grande partie de la façade ; celui du milieu portait les mots : *Per me reges regnant. God save the King* ; et les deux autres : *Edouard, duc de Kent ; 1791-1794* et *Georges-Frédéric-Ernest-Albert, 1901.*

Il convient d'ajouter que le programme de cette ornementation a été tracé par Mgr le G. V. Marois, et exécuté avec le concours des Sœurs de la Charité.

A la Basilique et à l'Université, l'illumination fut spécialement remarquable.

Messe votive du Sacré-Cœur le premier vendredi du mois

PRIVILÈGES ET RÈGLES

La *Semaine religieuse de Chambéry* a résumé en quelques lignes les règles et privilèges de la messe votive du Sacré-Cœur, le premier vendredi du mois, et rappelé les conditions dans lesquelles on peut la dire. Nous lui empruntons ce résumé, qui intéressera les prêtres et les fidèles que touche si justement la pratique de la piété envers le Sacré-Cœur de Jésus :

Par le décret *Altero nunc* (S. R. C., 28 juin 1899) cette

messe votive est concédée « *In iis ecclesiis et oratoriis ubi feria VIa quae prima unoquoque in mense occurrit peculiaria exercitia pietatis in honorem divini Cordis, approbante loci Ordinario, mane peragentur* »

Il suffit, pour jouir du privilège, d'un exercice de piété, tel que réunion des membres d'une confrérie du Sacré-Cœur ou de la Garde d'honneur, communion réparatrice, réunion où l'on récitera quelques prières en l'honneur du Sacré Cœur.

Dans ce cas, « *Beatissimus Pater indulsit ut hisce exercitiis addi valeat missa votiva de Sacro Corde Jesu, dummodo in illam diem non incidat aliquod festum Domini, aut duplex Iae classis, vel Feria, Octava, Vigilia ex privilegiatis* »

Donc on peut dire cette messe tous les premiers vendredis excepté s'il se rencontre ce jour-là une fête de Notre-Seigneur v. gr. la Transfiguration, les fêtes des Vendredis de Carême, ou bien un double de première classe, ou la Vigile de Noël, ou une des Octaves de Pâques, de la Pentecôte, de Noël, de l'Épiphanie, de la Fête-Dieu, ou le 2 novembre, ou le Vendredi-Saint (10 mai 1895).

On doit prendre la messe *Miserebitur*. Cette messe peut être basse, tout en jouissant des privilèges des messes votives solennelles (20 mai 1892).

On dit une seule oraison, sans aucune mémoire, pas même d'une férie du Carême, pas même du Saint Sacrement exposé (Déc. 20 mai 1890 et 3 juillet 1896). On récite le *Gloria* et le *Credo* (ibid.). Même en dehors du temps pascal, sauf de la Septuagésime à Pâques, les *Alleluia* doivent être récités à l'Introït, à l'Offertoire et à la Communion (3 juin 1892). De la Septuagésime à Pâques, Graduel *Improperium* et Trait *Egs autem*. Au temps pascal, *alleluia* et les versets *Domine Deus* et *Convertisti*. En autre temps, Graduel *O vos omnes, Alleluia* et verset *Discite a me*. — Préface de la Croix. Dernier évangile *In principio*.

On ne peut dire qu'une seule messe votive privilégiée dans chaque église.

Transférée à un autre vendredi, elle perdrait ses privilèges liturgiques.

Le Ma
un extrai
Le Père
loi nouve
seur. Mai
qui mène
lier spect
conduite
nant de vi
partiront
chée des
vieilles et
de Holste
de deux a
Les aut
avant-gar
un premie
torisation,
L'annon
tions amb
pétitionner
cal de la
aux protes
la voiture
par habitu
affirmative,
— C'est l
service. Qu
besoin de v
A l'hôtel
merait sa n
qui passait
— On po
moins, c'es
n'aurons plu

La persécution religieuse en France

A L'ABBAYE DE SOLESMES

Le *Matin* a envoyé un de ses rédacteurs à Solesmes, et voici un extrait des impressions qu'il en rapporte :

Le Père Abbé ne sollicitera pas l'autorisation requise par la loi nouvelle, il n'attendra pas non plus le commissaire expulsé. Mais dès les premiers jours de septembre, la longue route qui mène de Solesmes à la gare de Sablé présentera ce singulier spectacle : derrière Dom Delatte, mitre en tête, et sous la conduite de Dom Olivieri, prieur du monastère et jadis lieutenant de vaisseau et aide de camp de l'amiral Courbet, 125 moines partiront pour l'exil. Derrière eux descendra la troupe effarouchée des Bénédictines, et, au milieu d'elles, deux Sœurs plus vieilles et plus humbles que toutes les autres, la grande-duchesse de Holstein et la grande-duchesse douairière de Bragançe, mère de deux archiduchesses d'Autriche et tante du roi de Portugal.

Les autres communautés de l'Ordre iront rejoindre cette avant-garde à Farnborough, où l'impératrice Eugénie leur offre un premier asile. Le 2 octobre, date de clôture des délais d'autorisation, il n'y aura plus en France un seul Bénédictin.

L'annonce de cette exode a profondément ému les populations ambiantes qui vivaient des moines. On a organisé des pétitionnements et des meetings, et M. Legludic, sénateur radical de la Sarthe et maire de Sablé, n'a pas craint d'apporter aux protestataires l'appui d'une influence peu suspecte. Dans la voiture qui me menait à Solesmes, le cocher m'a demandé par habitude si je venais chez les Pères, et sur ma réponse affirmative, a mélancoliquement répliqué :

— C'est la dernière fois, sans doute, que vous profitez du service. Quand les Bénédictins seront partis, il n'y aura plus besoin de voiture, puisqu'il n'y aura plus de voyageurs.

A l'hôtel où je suis descendu, l'hôtelière m'a dit qu'elle fermerait sa maison après la fermeture du couvent, et le maire, qui passait par hasard, a ajouté :

— On pourra supprimer la commune, car Solesmes sans les moines, c'est Solesmes sans travail et sans ressources. Nous n'aurons plus qu'à nous expatrier comme eux.

Dom Delatte, à qui je représentais respectueusement la grandeur du vide, les risques de l'aventure et l'amertume du départ, alors surtout qu'un simple mot de soumission conserverait toutes les merveilles de pierre et toutes les sympathies d'hommes surgies autour de lui, a levé sa main baguée d'améthyste, vers la croix de la tour maîtresse, comme pour la prendre en témoignage, et m'a répondu :

— Cela, jamais ! Le couvent du religieux, comme la patrie du citoyen, n'existe que dans la liberté, et, puisque les fils de saint Benoît sont les aînés des moines, ils doivent en apporter à leurs frères l'affirmation et l'exemple.

Le Vénérable Claude de la Colombière

Le décret relatif à la béatification du Vénérable serviteur de Dieu Claude de la Colombière porte ... *qu'il conste des vertus théologiques de Foi, d'Espérance et de Charité envers le prochain, ainsi que des vertus cardinales de Prudence, de Justice, de Tempérance, de Force, et des vertus annexes pratiquées par le Vénérable Claude de la Colombière au degré héroïque, et dit que l'on peut passer à la discussion des quatre miracles.*

Voici la notice que contient le décret :

« Le Vénérable Claude naquit le IV des nones de février MDCXLI, au bourg de Saint-Symphorien d'Ozon, de parents distingués par leur naissance et leur piété. Après une enfance passée dans la plus grande innocence, il fut, à peine âgé de onze ans, envoyé à Lyon pour y être élevé par les Pères de la Société de Jésus, sous la direction et l'enseignement desquels il acheva heureusement le cours de ses études.

Enflammé de plus en plus chaque jour du désir des choses divines, il obtint de ses parents, non sans discussion et sans de pressantes instances, la permission de se rendre à Avignon, et là il fit ses débuts de la vie religieuse parmi les novices de la Société de Jésus, à laquelle les histoires régionales proclament comment la Société chrétienne est redevable pour ses leçons de sagesse évangélique aussi humble que sublime. Après quoi il

remplit les
logie au coll
prononcé se
fit le vœu tr
de son Insti
Et ce vœu, i

Ayant reçu
deux exerci
prêcher et l'
âmes.

Pour la pr
cours simple
pela un gran
de dissidents

Quant à la
dessein de Di
guerite-Marie
la diriger. Et
à cette œuvre
Très Saint Co

Le recteur
fut, deux ans
pour être le p
il y parut con
pieuse retraite
d'être assailli
damné à la pr

Ayant souff
malade à Para
très salutaire u
de sa charité.

lettre de Marg
qu'il devait mo
la vie bienheur
de labeurs, bal
de mérites. C'é

remplit les fonctions de professeur de rhétorique, puis de théologie au collège lyonnais de la Très-Ste-Trinité. Enfin, ayant prononcé ses vœux, il progressa dans la vertu à ce point qu'il fit le vœu très difficile d'observer diligemment toutes les règles de son Institut, et chacune d'elles sous peine de péché mortel. Et ce vœu, il l'accomplit très fidèlement.

Ayant reçu le sacerdoce, il s'appliqua soigneusement à ces deux exercices principaux du saint ministère, dont l'un est de prêcher et l'autre *l'art des arts, qui est le gouvernement des âmes.*

Pour la prédication, qui était chez lui une abondance de discours simple et efficace, il s'en acquitta de telle sorte qu'il rappela un grand nombre de dévoyés à une meilleure conduite et de dissidents au sein de l'Eglise.

Quant à la direction de la conscience, ce n'est pas sans un dessein de Dieu qu'il mérita le grand éloge d'avoir assisté Marguerite-Marie, qui reconnut qu'il lui était donné par Dieu pour la diriger. Et en effet, le Vénérable Claude contribua beaucoup à cette œuvre, et il souffrit beaucoup pour propager le culte du Très Saint Cœur de Jésus, dévotion à laquelle, au début, beaucoup se montraient opposés.

Le recteur de sa maison religieuse ayant été élu à Paray, il fut, deux ans plus tard, envoyé à la cour du roi d'Angleterre pour être le prédicateur de la très illustre duchesse d'Evora, et il y parut comme habitant non une maison princière, mais une pieuse retraite. Néanmoins, ce genre de vie ne l'empêcha pas d'être assailli par les calomnies des hérétiques, et d'être condamné à la prison et à l'exil.

Ayant souffert ces tourments d'un cœur invincible, il revint malade à Paray; mais il ne continua pas moins de remplir son très salutaire ministère, sans rien diminuer de l'habituelle ardeur de sa charité. Enfin, détourné de se rendre à Vienne par une lettre de Marguerite-Marie qui, par inspiration divine, savait qu'il devait mourir à Paray, il changea peu de jours après pour la vie bienheureuse cette vie mortelle, pour lui brisée par tant de labeurs, ballottée par tant de tempêtes et illustrée par tant de mérites. C'était le XV des calendes de mars MDCLXXXII.

BIBLIOGRAPHIE

FATHER ANTHONY, par ROBERT BUCHEMAN, traduction française, vol. in-12, prix: 2 fr 50. P. Lethielleux, éditeur, Paris, 10, rue Cassette.

C'est le récit poignant, dans sa simplicité, d'un de ces drames intimes, d'une de ces épouvantables luttes de conscience, où l'honneur et la vie d'un homme dépendent d'une impossible infamie. C'est malgré d'atroces déchirements, malgré d'intolérables agonies d'âme, le triomphe sublime, l'apothéose d'un des devoirs les plus sacrés du sacerdoce catholique.

La noble figure d'un prêtre irlandais, malgré tout fidèle à ses vœux et à sa foi, se détache avec un relief puissant et vigoureux. C'est la plume d'un maître, en qui l'on sent le disciple de Walter Scott, qui a tracé cet aimable caractère du *Father Anthony* ainsi du reste que de tous les autres acteurs si vivants du drame,

Les paysages poétiques et sauvages de l'Irlande occidentale encadrent merveilleusement le récit. Les mœurs du pays sont prises sur le vif; et cette peinture est d'autant plus intéressante qu'elles sont moins connues et tranchent profondément sur la banalité de notre vie ordinaire.

Father Anthony s'est déjà vendu à plus de 150,000 exemplaires dans le texte original. Souhaitons à l'édition française, dont le style est si alerte, un succès analogue, succès possible et mérité, puisque ce beau livre peut être mis entre toutes les mains.

En vente dans toutes les librairies.

(Communiqué par l'Editeur.)